

Rentrée scolaire 2019 : une première convention de ruralité en Normandie

Tendance Ouest

2-3 minutes

La première convention de ruralité en Normandie a été signée à quelques jours de Noël, dans l'Orne. Ce département normand scolarise 37 000 enfants dans ses 219 écoles, mais avec -5,8 %, il a connu entre 2013 et 2017 la baisse régionale la plus importante du nombre d'écoliers scolarisés dans le primaire. C'est aussi de 2008 à 2017 : -6 % de collégiens... et le recrutement de plus en plus compliqué d'enseignants sur ce territoire.

Baisse démographique

Traditionnellement, la préparation de chaque rentrée scolaire entraînait jusqu'à présent son lot de discussions parfois très compliquées avec des élus locaux, là où la baisse démographique implique la fermeture de classes. Ou d'écoles. L'idée est d'améliorer le maillage, de réduire les inégalités territoriales, de favoriser l'accès aux innovations technologiques, de désormais préparer ensemble une école rurale de qualité.



De nombreux élus dans l'assistance. - Eric Mas

Travailler ensemble

Première modification : les circonscriptions de l'Éducation nationale vont désormais être redéfinies, calquant les contours des nouvelles intercommunalités ou agglomérations (qui ont très souvent la compétence scolaire). Plus globalement, la volonté affirmée est de " travailler ensemble ", *pour que nos jeunes puissent construire leur avenir meilleur*, a déclaré Denis Rolland, recteur de la région académique de Normandie :



La signature de la convention de ruralité. - Eric Mas

Cette convention a été signée par l'Association des maires de l'Orne, le Conseil départemental, la Préfecture, et le rectorat. Une quarantaine de départements français ont déjà signé une telle convention. Les organisations syndicales d'enseignants (Unsa, SNUipp, Sud), qui dénoncent le fait de ne pas avoir été consultées pour cette convention, ont boycotté sa cérémonie de signature.